

VENT d'OUEST

CR du CTL du 21 juin 2016



COMPTE RENDU DU CTL DIRCOFI OUEST DU MARDI 21 JUIN 2016

L'ordre du jour de ce CTL comportait différents points présentés pour information, le seul point pour avis étant l'approbation du PV du CTL précédent. Il s'est déroulé de 14h00 à 17h30.

1) Déclaration liminaire de la CGT FP :

En réponse à la déclaration liminaire lue en séance et remise au directeur, il nous a été précisé que les éléments de réponse seraient fournis au fur et à mesure de l'ordre du jour.

S'agissant des lignes directrices de la DGFIP, il s'agit selon le directeur d'un document de synthèse qui fait un point sur les expérimentations en cours mais ne contient rien de vraiment nouveau.

Effectivement, une fois supprimés tous les passages démagogiques, il s'agit dans ce document d'évoquer les «nécessaires» adaptations aux nombreuses suppressions d'emplois passées et à venir.

Pour l'essentiel, il s'agit du recensement des atteintes à nos missions déjà réalisées ou en cours. Par contre, sur le statut des agents, la Direction Générale a tellement conscience de la dégradation de nos conditions de travail, déjà imposées et futures, qu'à présent elle avance ses pions en prétendant ne toucher aux droits que des seuls nouveaux agents ET de ceux ayant obtenu une promotion.

Il s'agit donc comme à France Télécom, d'organiser deux systèmes de règles RH pour les agents de la DGFIP (page 9, dernier § avant l'encart). Et à notre connaissance cela n'avait jamais été exprimé aussi explicitement.

2) Informations sur la situation de la Brigade patrimoniale , sur le Budget et la DIRCOFI Centre :

Compte tenu des inquiétudes des agents liées à l'hébergement précaire de la Brigade Patrimoniale (BPAT) sur RENNES, le directeur a précisé qu'aucun projet de déménagement n'avait été présenté récemment lors du CHSCT de la DISI OUEST. Le relogement de la BPAT n'est donc pas d'actualité. Seule une étude de faisabilité sur

la possibilité d'accueillir le CEA (Centre Encaissement des Amendes) dans les locaux de la DISI OUEST serait toujours en cours depuis de nombreuses années sous réserve de pré-requis techniques et informatiques nécessaires (matériels, serveurs ...)

Contactée à l'issue de notre CTL, la section CGT de la DISI OUEST confirme que cette étude de faisabilité est terminée et que le calendrier du déménagement du CEA sera déterminé par le transfert de serveurs (transfert prévu mais non daté) et le départ de la Brigade Patrimoniale. Nous maintenons donc nos propos sur ce point et continueront à garder un lien étroit avec l'ensemble des sections syndicales concernées (DISI OUEST et DRFIP35).

S'agissant du budget de la DIRCOFI OUEST , la direction nous a annoncé un coup de « rabet » supplémentaire de 50 000 €. Cette nouvelle réduction qui s'ajoute à la baisse précédente de 30 000 € va obliger la DIRCOFI à faire des arbitrages pour définir les priorités, l'objectif principal étant de préserver l'exercice de la mission de contrôle fiscal. Comme lors de l'instauration de la journée de travail gratuit, le prétexte invoqué pour cette coupe budgétaire fait appel aux bons sentiments: cette fois c'est l'accueil des réfugiés et le financement de l'emploi qui nécessiteraient ces économies. C'est vrai que le CICE ça coûte cher, mais qu'est-ce que c'est efficace!!!

S'agissant de la réforme territoriale, les DDFIP de Basse Normandie (départements 14, 50, 61) intègrent l'inter-région nord dès le 01/09/2016, pour les brigades de la DIRCOFI le départ se fera le 01/09/2017 ou le 31/12/2017. La DIRCOFI centre est maintenue jusqu'au 31/12/2017.

Pour les 6 brigades de la DIRCOFI centre qui rejoignent la DCF OUEST le 01/01/2018, une harmonisation des méthodes de travail est envisagée. Pour les services de direction d'Orléans (30 personnes) le souhait de maintenir une antenne locale est exprimé mais le directeur privilégie le maintien du service de l'animation du contrôle fiscal à RENNES. La direction attend les arbitrages de la Direction Générale et envisage la mise en place de GT pour

revoir l'organisation des services de direction de RENNES.

3) DUERP (Document Unique d'Évaluation des Risques professionnels) et PAP (Programme d'Actions de prévention) de LA DIRCOFI OUEST :

Le DUERP 2016 qui comporte 621 lignes (560 en 2015) a généré 104 regroupements de lignes dans le PAP 2016. La présentation du PAP 2016 dans les CHSCT de l'inter-région a donné lieu à 8 votes favorables et 3 abstentions, tous les membres du CHSCT 14 ayant démissionné.

Parmi les risques importants figurent la sécurisation du parking de l'immeuble Solférino à RENNES, le risque routier et les RPS (Risques Psycho Sociaux).

S'agissant du risque routier, la DIRCOFI disposait en 2015 de 14 véhicules de service; des conventions de mutualisation des véhicules sont proposées dans le Maine et Loire et la Sarthe. Suite au souhait formulé par la CGT, une demande va être soumise au CHSCT 44 afin d'étudier l'équipement en feux de brouillard des véhicules de service nantais.

S'agissant des RPS, la DCF OUEST a mis en place en 2015 un GT (Groupe de Travail) spécifique RPS qui a émis des préconisations notamment sur l'anticipation du travail, la surcharge de travail, les situations difficiles lors de la mission et la pression des objectifs. Le GT spécifique RPS va se réunir à l'automne 2016 afin d'évaluer les résultats des préconisations. D'ici là, la CGT invite tous les agents à faire remonter leurs problèmes

A ce sujet, l'insuffisance des fiches de proposition 3909 disponibles pour les vérificateurs a de nouveau été évoquée ainsi que le manque de VP/TVA pour compenser les affaires plus

complexes. Dans le cadre des partenariats engagés avec les 12 DDFIP locales, si la situation au niveau de l'étalement des fiches 3909 est correcte, selon la direction, la qualité des propositions ne serait pas toujours au rendez-vous ... A qui la faute!!! On ne peut pas indéfiniment réduire les effectifs sans finir par en constater les effets dommageables.

4) Pilotage fonctionnel des BCR de l'inter-région OUEST par la DICOFI :

La mise en place du pilotage a commencé début 2016 avec la définition des axes et des méthodes de travail à retenir. Un programme de formation des agents est en cours d'élaboration notamment sur le monde du cheval, la fiscalité internationale, les recherches sur internet ...

Des liaisons sont prévues avec les brigades de la DIRCOFI: réunions de brigade, liste des affaires engagées...

Nous attendons le bilan prévu à l'issue de la première année de mise en œuvre du pilotage pour apporter des commentaires.

5) Questions Diverses :

- situation sur CAEN au 01/09/2016:

.la BV 19 de CAEN (12 vérificateurs) va être dédoublée avec pour l'encadrement un IP et un IDIV

- suite à une question de la CGT sur la modification de la situation des contrôleurs sur NANTES au 01/09/2016, la direction a précisé qu'une réflexion est en cours sur la doctrine d'emploi des contrôleurs au sein de la DCF OUEST. Nous examinerons avec un soin tout particulier cette doctrine.

- mise en œuvre de l'apprentissage à la DGFIP :

la DCF OUEST envisage d'accueillir en 2016 un assistant administratif pour une formation en alternance sur plusieurs années.

La délégation CGT FINANCES PUBLIQUES était composée de Sylvia OUSSATCHOFF, Isabelle DUCHEMIN et Michel Magrez.

Ce compte-rendu vous a intéressé ? La Charte informatique ne nous permet pas de le diffuser par mel sans votre accord. Pour recevoir nos prochaines informations par mel contactez nous à l'adresse suivante :

cgt.dircofi-ouest@dgifp.finances.gouv.fr

DECLARATION LIMINAIRE DE LA CGT FINANCES PUBLIQUES

Monsieur le Président

S'agissant du contexte national, nous tenons à rappeler ici qu'il n'y a pas d'un côté les revendications de la DGFIP et de l'autre une loi de détérioration du code du travail qui ne concernerait que les salariés du secteur privé. C'est aux mêmes logiques, aux mêmes choix, aux mêmes politiques que nous sommes tous et toutes confrontés .

Il s'agit d'un vaste mouvement de régression sociale qui est à l'œuvre, à la fois sous l'égide du projet de loi travail, mais aussi dans la fonction publique. On peut évoquer ici les attaques contre le statut général des fonctionnaires telles que le PPCR (Parcours Professionnel Carrières Rémunérations), le RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel), la remise en cause des 35 heures envisagée dans la fonction publique avec le rapport Laurent ou encore « les lignes directrices de la DGFIP » publiées sur Ulysse .

Dans le cadre de ce CTL , la CGT constate avec satisfaction que la Direction a intégré dans sa réflexion les RPS par la mise en place d'actions dont nous attendons avec grand intérêt le bilan annoncé à l'automne 2016.

Nous espérons en effet des améliorations notamment sur:

- les problématiques liées à l'insuffisance de production de fiches de programmation conséquence, notamment, des nombreuses suppressions d'emplois dans les PCE;
- la transparence dans la distribution des travaux au sein des brigades;
- la répartition des objectifs.

Dans l'état actuel de l'organisation des services, nous restons sceptiques sur la possibilité pour les agents de mieux anticiper leurs travaux.

Par ailleurs, malgré les bonnes intentions affichées pour résoudre les risques liés à la surcharge de travail, le nombre de vérifications ponctuelles ne progresse pas, alors que l'objectif individuel reste toujours plus élevé que dans les autres DIRCOFI.

De même, il nous semble nécessaire de sensibiliser davantage les chefs de service sur les difficultés rencontrées par les agents tant au niveau des risques externes lors des contrôles qu'en interne.

La note d'orientation ministérielle 2016 confirme que l'effort doit être porté sur la mise en place de mesures organisationnelles mieux à même de réduire l'exposition des agents.

S'agissant du protocole du pilotage fonctionnel recherche, le bilan de la première année de mise en œuvre de cette nouvelle organisation nous semble très important. Ce bilan est annoncé en effet comme devant permettre d'évaluer de la manière la plus exhaustive et objective les apports de ce nouveau mode de pilotage des services de recherche,

Nous remarquons déjà que le paragraphe relatif à l'information de la DIRCOFI « dans les meilleurs délais et préalablement aux décisions projetées, des événements susceptibles d'avoir des répercussions sur le fonctionnement de la BCR » risque de rencontrer quelques dysfonctionnements , au regard de ce qui se passe actuellement avec la Brigade Patrimoniale :

notre DIRCOFI n'avait pas été informée de la reprise des locaux actuellement mis à disposition de la Brigade Patrimoniale.

S'agissant de la Brigade Patrimoniale, le manque patent de communication entre les deux directions concernées nous inquiète .

Nous réaffirmons aujourd'hui nos revendications :

- prise en compte du bilan national de l'expérimentation
- prise en compte de la disparition future de la Dircofi Centre et de la Délégation Centre
- une installation pérenne
- association des agents et des représentants syndicaux aux réflexions.

Nous estimons que la démonstration faite pour la BEP de l'intérêt d'associer les agents et le temps qui reste avant ce déménagement, devrait largement permettre de satisfaire ces demandes de bon sens. Nous demandons donc la création du groupe de travail immobilier spécifique sur ce point.

Les élus CGT FINANCES PUBLIQUES